

**GOLFE ET PÉNINSULE  
ARABIQUE**

**Des familles de détenus victimes de la  
« guerre au terrorisme »**

Index AI : ACT 79/006/2004

ÉFAI

**Embargo : mardi 22 juin 2004 (00h01 TU)  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*« Il est vivant, mais il n'est pas ici, et il n'y a aucun moyen d'entrer en contact avec lui. »*

Suad al Abd al Jalil, mère d'un détenu de Guantanamo

La « guerre au terrorisme » menée sans relâche a des conséquences très graves sur les familles de milliers de détenus dans le Golfe et la péninsule arabique, sur la base navale des États-Unis à Guantanamo ou ailleurs, a déclaré Amnesty International dans un rapport publié ce mardi 22 juin.

Ces familles sont forcées de vivre dans la peur et l'incertitude en raison de la détention prolongée et indéfinie de leurs proches, détenus sans garanties et avec un mépris inquiétant pour le droit international. La souffrance de ces familles est souvent exacerbée par le manque de reconnaissance de leur pénible situation.

Le secret entourant la détention bouleverse les familles des détenus. Les États-Unis et d'autres pays maintenant des personnes en détention dans le cadre de la « guerre au terrorisme » se refusent toujours à dévoiler des informations suffisantes concernant ces détenus ; dans certains cas, le sort de ces personnes et l'endroit où elles se trouvent restent voilées de mystère. La plupart des familles apprennent la détention de leurs proches par les médias ou par des amis. Jusqu'à présent, Amnesty International n'a même pas pu obtenir de données précises sur le nombre de personnes arrêtées, car les autorités qui les détiennent refusent de fournir des informations complètes.

Le rapport *The Gulf and the Arabian Peninsula : Human rights fall victim to the « war on terror »* expose de manière détaillée les souffrances endurées par les personnes visées dans le cadre de la « guerre au terrorisme », et par leurs familles. Pour reprendre l'expression d'un défenseur des droits humains du Golfe, « la guerre au terrorisme » a réalisé le rêve de tous les despotes.

*« Les familles des détenus ne doivent pas devenir des victimes de la "guerre au terrorisme" », a déclaré Amnesty International. « Elles ont au minimum le droit d'obtenir des informations complètes sur leurs proches, et d'entrer en contact avec eux. »*

Jamil, le frère d'un détenu à Guantanamo, a déclaré à Amnesty International : *« Bien que ma mère ne sache ni lire ni écrire, quand elle reçoit des nouvelles [sur Guantanamo] elle les suit avec intensité, que cela soit à la radio ou dans les journaux. Cela vous étonnera peut-être, mais chaque fois qu'un journal publie un article sur Guantanamo, elle court trouver l'un de ses enfants pour qu'il le lui lise. Ensuite, elle prend le journal et reste là à le fixer, comme si elle espérait qu'il se mette à lui parler. »*

Sur les quelque 600 détenus de Guantanamo, presque un tiers sont originaires du Golfe et de la péninsule arabique. Les images récentes montrant des prisonniers irakiens subissant des violences de la part de militaires des États-Unis ont aggravé l'inquiétude des familles quant aux éventuels actes de torture et traitement inhumains que leur proches pourraient subir. Cette inquiétude est exacerbée par le refus du gouvernement des États-Unis de laisser entrer Amnesty International et d'autres organisations de défense des droits humains à Guantanamo ou dans d'autres centres de détention.

*« Toute allégation de torture et de mauvais traitements doit faire immédiatement l'objet d'une enquête, et leurs responsables doivent être traduits en justice », a déclaré Amnesty International. « L'impunité des tortionnaires encourage la perpétuation d'actes de torture. »*

Amnesty International demande aux États-Unis, aux pays du Golfe et de la péninsule arabique et à d'autres pays détenant des personnes dans le cadre de la « guerre au terrorisme » de respecter l'état de droit dans leurs pratiques de détention. Aux termes du droit international, les détenus doivent avoir immédiatement accès à leurs avocats, pouvoir contacter leurs familles et remettre en cause la légalité de leur détention. Aucune de ces garanties n'a été respectée par les pays concernés.

En avril 2004, Amnesty International a organisé une conférence « Les droits humains pour tous », à Sanaa au Yémen, où

se sont retrouvés des familles de détenus, des défenseurs des droits humains et des avocats des régions du Golfe, du Yémen et d'autres pays. Le but de cette conférence était de réunir ces différents groupes pour étudier les moyens de mettre fin au vide juridique dans lequel se trouvent les personnes détenues dans le cadre de la « guerre au terrorisme ». Les participants ont unanimement déclaré que les violences provoquées par des mesures de sécurité souvent brutales correspondaient à une crise des droits humains menaçant la population du monde entier. Ces mesures de sécurité ont été adoptées par de nombreux gouvernements après les attentats du 11 septembre 2001, qu'Amnesty International a condamnés sans réserves.

Les participants ont publié l'appel de Sanaa, incluant une série de recommandations aux gouvernements pour respecter l'état de droit et les normes internationales relatives aux droits humains dans leurs pratiques de détention.

*« La souffrance des détenus et de leurs familles ne peut pas durer indéfiniment. Ces détenus doivent être inculpés et jugés équitablement, ou ils doivent être immédiatement relâchés »,* a déclaré Amnesty International.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Web :

<http://web.amnesty.org/library/index/engmde040022004>

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**